



HAL
open science

SND - Sciences, normes, décision

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SND - Sciences, normes, décision. 2013, Université Paris-Sorbonne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031166

HAL Id: hceres-02031166

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031166>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Sciences, Normes, Décision

SND

sous tutelle des
établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique

Université Paris - Sorbonne



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : Sciences, Normes, Décision

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A	A	NN	A+	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Sciences, Normes, Décision
Acronyme de l'unité :	SND
Label demandé :	USR
N° actuel :	sans (demande de création)
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Daniel ANDLER
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Daniel ANDLER

Membres du comité d'experts

Président :	M. Thierry MARTIN, Université de Franche-Comté, Besançon
Experts :	M. Jean-Claude DUPONT, Université de Picardie, Amiens (représentant du CNU) M. Michel LE DU, Université de Strasbourg, Strasbourg M. Pierre LIVET, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence M ^{me} Stéphanie RUPHY, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble (représentante du CoNRS) M. Yves SCHWARTZ, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Carole TALON-HUGON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre DELEUMARRE, Université Paris-Sorbonne

M^{me} Sandra LAUGIER, CNRS



1 • Introduction

Le projet « Sciences Normes Décision » intègre la création d'un « hôtel à projets » transdisciplinaire, interface entre l'USR (Unité de Services et de Recherche), composée initialement de philosophes, et, à terme, de chercheurs de Sciences Humaines et Sociales (SHS), ainsi que de chercheurs des autres organismes du PRES Sorbonne universités (Université Pierre et Marie Curie -UPMC, Museum National d'Histoire Naturelle et Université Paris 1 Panthéon-Assas, notamment).

Cette structure, unique en son genre dans le domaine des SHS, constitue l'originalité principale du projet et justifie la demande de création, non d'une UMR, mais d'une USR-CNRS. Cet hôtel à projets n'est pas une plateforme technologique, mais une structure où les scientifiques du PRES pourront trouver un lieu propice pour réfléchir sur les fondements théoriques et conceptuels de leur discipline et pour développer les confrontations et les échanges avec les autres disciplines.

Historique et localisation géographique de l'unité

L'équipe SND, constituée en FRE (Formation de Recherche en Evolution) à compter du 1^{er} janvier 2013, demande sa création comme USR-CNRS. Ses membres fondateurs sont issus pour une part de l'équipe « Rationalités contemporaines » (EA 3559) de l'université de Paris - Sorbonne, créée en 1990, et pour l'autre de l'IHPST (Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques : Université Paris1 Panthéon Sorbonne, ENS et CNRS -UMR 8590). Elle est implantée à l'Université Paris - Sorbonne.

Équipe de Direction

Directeur : M. Daniel ANDLER

Nomenclature AERES

SHS -5

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		9	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		3	4
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		2	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		0	0
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		0	0
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		0	0
TOTAL N1 à N6		14	12

Taux de producteurs	100 %
----------------------------	--------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	32	
Thèses soutenues	NR	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	NR	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7



2 • Appréciation sur l'unité

La demande de création de l'USR « Sciences, normes, décision » (SND) répond à un projet interdisciplinaire ambitieux, puisqu'il associe dans une même équipe des philosophes des sciences à des chercheurs en éthique et en philosophie politique, soucieux de construire des programmes de recherche en collaboration avec des chercheurs appartenant à d'autres disciplines des SHS (économie, sociologie, sciences cognitives, droit), mais aussi avec des chercheurs des sciences formelles, des sciences de la nature et de la médecine.

Cette volonté interdisciplinaire s'enracine dans la conviction que le développement contemporain des sciences nous place face à un ensemble de risques et de responsabilités sociétales dans le domaine de l'environnement, du climat, de la santé publique, de la sécurité ou de l'éducation, qui imposent l'élaboration d'une réflexion théorique sur les normes et les décisions ; celle-ci ne peut être aujourd'hui pertinente qu'en renonçant à tout cloisonnement disciplinaire, au profit d'une collaboration étroite entre chercheurs d'horizons et de formations différents, allant des sciences formelles au champ éthico-politique, en passant par les sciences de la nature et les SHS.

C'est donc une perspective originale de recherche sur la connaissance scientifique que propose cette équipe, comme en témoigne la place importante reconnue dans son projet à certains thèmes de l'épistémologie sociale (voyage des faits, autorité et confiance, certification et décision, etc.), en rapport avec la question de l'expertise, laquelle est appréhendée comme « un mode de production à part entière du savoir scientifique ».

Le comité d'experts s'accorde à porter sur le projet de création de l'USR « Sciences, Normes, Décision » une appréciation globale positive, en raison d'une part de son caractère à la fois innovant, scientifiquement pertinent et ambitieux, et d'autre part de la qualité scientifique et du dynamisme de ses membres fondateurs, dont on peut estimer qu'ils disposent des compétences et de l'expérience nécessaires au montage et au développement de l'Unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

- On note d'abord l'originalité et l'ambition du projet, consistant à penser, dans la diversité de ses formes, l'articulation de la réflexion théorique sur la normativité et les procédures de décision, et l'analyse des risques sociétaux résultant du développement scientifique contemporain.

- Le projet peut s'appuyer sur l'expérience éprouvée de participation à des programmes de recherche pluridisciplinaires menés par les membres fondateurs de l'Unité au niveau national et international.

- On constate une forte implication de l'unité dans la formation par la recherche à destination des doctorants, mais aussi à destination des étudiants de 1^{er} et 2^e cycles universitaires.

- Parmi les facteurs contextuels favorables, on comptera l'inscription du projet dans le PRES Sorbonne universités (lequel rassemble 2900 enseignants-chercheurs titulaires et 7000 doctorants de toutes disciplines allant des sciences formelles et des sciences de la nature aux SHS, en passant par le droit et la médecine), ce qui offre des possibilités multiples et fortes de trans-disciplinarité et de pluri-disciplinarité. De plus, comme le PRES Sorbonne universités considère la transdisciplinarité comme l'un de ses objectifs privilégiés, l'USR SND peut être l'instrument de réalisation de celle-ci, via l'hôtel à projets qui est au cœur de son dispositif.

- L'unité peut se prévaloir du soutien affirmé des tutelles, la représentante du CNRS insistant sur l'opportunité de créer pour la première fois dans le domaine des SHS un hôtel à projets, pièce maîtresse du montage de l'Unité.

- Le PRES, bénéficiant d'une « Idex », disposera de fonds importants, qu'il souhaite affecter à des programmes pluridisciplinaires, ce qui correspond précisément au projet scientifique de l'Unité.

Points à améliorer et risques liés au contexte

- Le nombre de membres est encore limité pour justifier son existence comme unité mixte du CNRS.

- La pluridisciplinarité effective des membres de l'unité n'est pas encore réalisée.

- L'équipe manque d'économistes et de philosophes de l'économie à même d'enrichir l'analyse théorique et la modélisation de la décision, ainsi que de juristes susceptibles de contribuer à la réflexion sur les normes.



Recommandations

- Il est souhaitable d'engager une politique volontariste de trans- et pluri-disciplinarité auprès des non-philosophes, afin de se donner les moyens de nourrir l'hôtel à projets avec des programmes dans lesquels les scientifiques pourront trouver les analyses conceptuelles et les ponts entre domaines scientifiques dont ils ont besoin.
- Il faut veiller à inscrire clairement les programmes de recherche dans la thématique « Sciences, normes, décision », pour éviter tout risque de chevauchement avec des unités de philosophie des sciences déjà existantes.
- Il convient de développer les prolongements applicatifs de la recherche théorique.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifique

Dans la mesure où l'équipe SND est une création *ex nihilo*, on ne peut en évaluer directement la production antérieure. Il est cependant possible d'évaluer la qualité scientifique des recherches de l'équipe dans deux directions : 1° en considérant la production antérieure de ses membres, 2° en prenant en compte les actions déjà programmées pour 2013.

1° Les activités de recherche des membres de l'équipe sont intenses, originales et scientifiquement pertinentes. Elles témoignent d'un large éventail de préoccupations dans le champ de la philosophie des sciences, de la philosophie de l'esprit, de la philosophie politique, de l'éthique, de l'histoire de la philosophie et de la philosophie de l'éducation.

Elles sont sanctionnées par une production soutenue et de très grande qualité : 8 monographies publiées entre 2009 et 2011, 15 ouvrages collectifs édités ou dirigés entre 2008 et 2012, 74 chapitres d'ouvrages collectifs pour la même période, 65 articles dans des revues à comité de lecture, dont 21 dans des revues internationales pour cette même période, et 32 autres publications. La plupart des publications sont placées chez les éditeurs de référence nationaux (Vrin, PUF, Vuibert, *Raisons politiques*, *Archives de philosophie*, etc.) ou internationaux (Oxford University Press, *Erkenntnis*, *History and Philosophy of the Life Sciences*, *British journal for the history of philosophy*, *Philosophy of Science*, etc.).

On notera que les deux personnels titulaires n'ayant pas obligation de recherche (PrAg), contribuent fortement aux publications de l'équipe.

2° Les actions déjà organisées pour 2013 consistent en :

- un séminaire, « Les mardis de SND », dont la séance consacrée à la décision est prévue pour le 13 février avec Jon Elster ;
- des colloques interdisciplinaires : a) « Agnotology : Philosophical Problems of Ignorance » (13-15 juin, en collaboration avec Bielefeld University), b) « Causality and experimentation in the sciences » (1-3 juillet, en collaboration avec l'IHPST), c) une série de 5 colloques organisés avec l'UPMC dont le premier porte sur « Souffrance et douleur ».

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité académique d'une équipe qui n'existe pas encore. Pour cette raison l'appréciation ci-dessous ne peut porter que sur le rayonnement académique des membres de l'équipe.

L'intérêt scientifique des recherches menées par les membres fondateurs de l'équipe et leur apport à la communauté scientifique sont reconnus sur le plan national comme international. Leurs activités en matière de recherche, d'encadrement de la recherche et de participation à la politique de la recherche sur le plan national, européen et international leur ont conféré une autorité scientifique qui les ont conduit à des responsabilités importantes, soit comme directeur d'unité de recherche, de programmes ANR, de sociétés savantes, de département de recherche au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, soit comme présidents ou membres de comité d'organisation de congrès ou de colloques et de programmes internationaux de recherche.

Deux enseignants-chercheurs de l'équipe sont membres de l'IUF, l'un senior, l'autre junior.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le projet intègre des dimensions applicatives en direction du monde économique et social, puisqu'il a vocation à envisager les possibles solutions à adopter face aux risques engendrés par le développement scientifique contemporain, comme indiqué en introduction du rapport. L'évaluation de cette relation de l'Unité à son environnement économique, social et culturel n'est actuellement pas possible, puisque l'Unité n'existe pas encore.

On peut cependant déjà relever les activités du groupe « Compas », groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les TICE (Techniques de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), dirigé par le directeur de SND, dont les résultats sont jugés positifs et prometteurs, et qui méritent d'être développés. Mais le comité invite les membres de l'Unité à manifester une plus grande ambition dans les relations avec les institutions, organismes techniques, agences diverses de normalisation, décideurs ou partenaires politiques et sociaux, tous chaînons essentiels dans les processus de décision et la fabrication sociale des normes.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Il est prévu que l'USR soit gérée par un Comité d'orientation intégrant le directeur, le gestionnaire de l'Unité, les responsables de chaque axe de recherche et un représentant des doctorants.

L'hôtel à projets, composante interdisciplinaire de l'USR, sera géré par un bureau spécial composé du directeur de l'Unité, d'un directeur adjoint chargé de l'hôtel à projets et d'un gestionnaire.

Est également programmée la mise en place d'un Conseil scientifique chargé de définir la politique scientifique de l'Unité, comprenant des représentants des instances de recherche de tous les établissements du PRES.

Si on ne peut apprécier l'organisation et la vie d'une unité qui n'est encore qu'en projet, il est possible d'émettre à propos de ce projet même les remarques suivantes :

1° L'organisation prévisionnelle, distinguant la direction de l'USR et celle de l'hôtel à projets tout en assurant leur relation, est jugée satisfaisante. De fait, deux gestionnaires, l'un pour l'USR, l'autre pour l'hôtel à projets, sont nécessaires.

2° L'Unité dispose déjà d'un site web, <http://www.snd-sorbonne.org/>, clair et informé, mais qui doit être enrichi.

3° La présentation de l'Unité, de ses membres et de sa politique scientifique telle qu'elle fut effectuée lors de la visite du comité d'experts a révélé une évolution nette et positive du projet par rapport à la version papier qui a été transmise à l'AERES. Il faut reconnaître que cette version papier aurait pu être mieux préparée, à la fois dans son contenu et dans le soin apporté à sa rédaction.

4° Les locaux affectés par l'Université de Paris-Sorbonne sont appropriés à la taille actuelle de l'Unité, mais devront être augmentés quant l'Unité aura atteint sa taille adulte.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le projet SND insiste particulièrement, et à juste titre, sur la formation des jeunes chercheurs. La rencontre du comité de visite a pu constater combien les doctorants - réunis pour la plupart dans l'École doctorale *Concepts et langage* (ED 433), mais aussi dans l'École doctorale de philosophie de l'université de Paris 1 (ED 280) - sont enthousiastes face à ce projet dont ils apprécient l'interdisciplinarité et l'orientation méthodologique en direction de la recherche contemporaine et de la philosophie analytique. Ils soulignent également la cohérence du projet avec le master LoPhiSC.

Contrairement à ce qui a souvent lieu chez les jeunes chercheurs en philosophie, les doctorants de la future SND ne travaillent pas isolément, mais constituent véritablement une équipe où les échanges entre membres et avec les chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires sont constants. En témoigne l'existence d'une revue étudiante de philosophie, *REPHA (Revue Etudiante de Philosophie Analytique)*, revue de haute tenue qui associe, dans chacun de ses numéros, des articles rédigés par des doctorants de l'équipe et par des chercheurs chevronnés. Cette revue, qui tire à 250 exemplaires, est soutenue par l'École doctorale *Concepts et langages*.



On doit porter à l'actif des membres fondateurs de l'Unité leur rôle moteur dans la construction de programmes de formations originaux qui s'étendent bien en-deçà du doctorat, à savoir :

1° la double licence Sciences (UPMC) et Philosophie (Univ. Paris-Sorbonne) ;

2° l'organisation d'échanges de masters entre les universités du PRES, 29 étudiants de master de physique de l'UPMC étant venus suivre les formations de philosophie ;

3° la mise au point d'un projet de master commun Sciences-Philosophie avec l'UPMC.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet qui commande la création de l'USR SND est indéniablement original et pertinent. C'est déjà le cas pour l'USR elle-même, dont l'objectif de réunir une réflexion théorique sur la justification des normes et sur l'évaluation des procédures de décisions collectives appliquée aux risques sociétaux du développement scientifique contemporain, est unique en France. C'est aussi le cas de l'hôtel à projets, interface transdisciplinaire entre les différentes équipes de recherche composant le PRES Sorbonne universités, qui constituera le premier hôtel à projets du domaine SHS en France.

Un tel projet comporte des risques que l'analyse SWOT effectuée par le porteur de projet met lucidement en évidence, à côté des points forts dont il bénéficie, et il n'est pas nécessaire d'y revenir.

En revanche, le comité de visite a plus précisément pointé un risque auquel la direction de SND devra être attentive : l'USR SND doit être créée à partir d'une des deux composantes de l'EA 3359 « Rationalités contemporaines » et d'un groupe de chercheurs issus de l'IHPST - UMR 8590, tous philosophes des sciences. Le danger serait alors de monter une nouvelle équipe de philosophie des sciences venant en quelque sorte dupliquer pour une part l'IHPST et « Rationalités contemporaines ».

Ce risque, sensible dans la version papier du projet, semble avoir été identifié par les membres fondateurs de l'Unité, visiblement décidés à le conjurer, ainsi que l'a montré la présentation qui en fut donnée lors de la visite du comité d'experts. C'est aussi ce que signale la répartition disciplinaire des membres de l'équipe : si en effet la présence de philosophes des sciences compétents dans l'Unité est une condition nécessaire de la réussite de l'hôtel à projets, il faut noter que 6 de ses membres actuels, soit plus d'un tiers, n'appartiennent pas au champ de la philosophie des sciences. C'est d'ailleurs un élément constitutif du montage institutionnel du projet, car, devant le comité, la représentante du CNRS a clairement exprimé son « soutien fort » à la création de l'USR, dans la mesure où, justement, il ne s'agit pas de répliquer une nouvelle UMR de philosophie des sciences, mais de promouvoir une structure pluridisciplinaire innovante.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : jeudi 20 décembre à 10h00

Fin : jeudi 20 décembre à 17h00

Lieu de la visite :

Université de Paris-Sorbonne, salle des actes

1, rue Victor Cousin, 75005 Paris

Deuxième site :

Maison de la recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris

Déroulement ou programme de visite :

- 10h00 : début de la visite : entretien à huis-clos du comité
- 10h45 : entretien avec les tutelles
- 11h30 : entretien avec l'équipe au complet
- 13h30 : pause déjeuner
- 14h45 : entretien avec les doctorants seuls
- 15h30 : huis clos du comité de visite
- 17h30 : fin de la visite



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

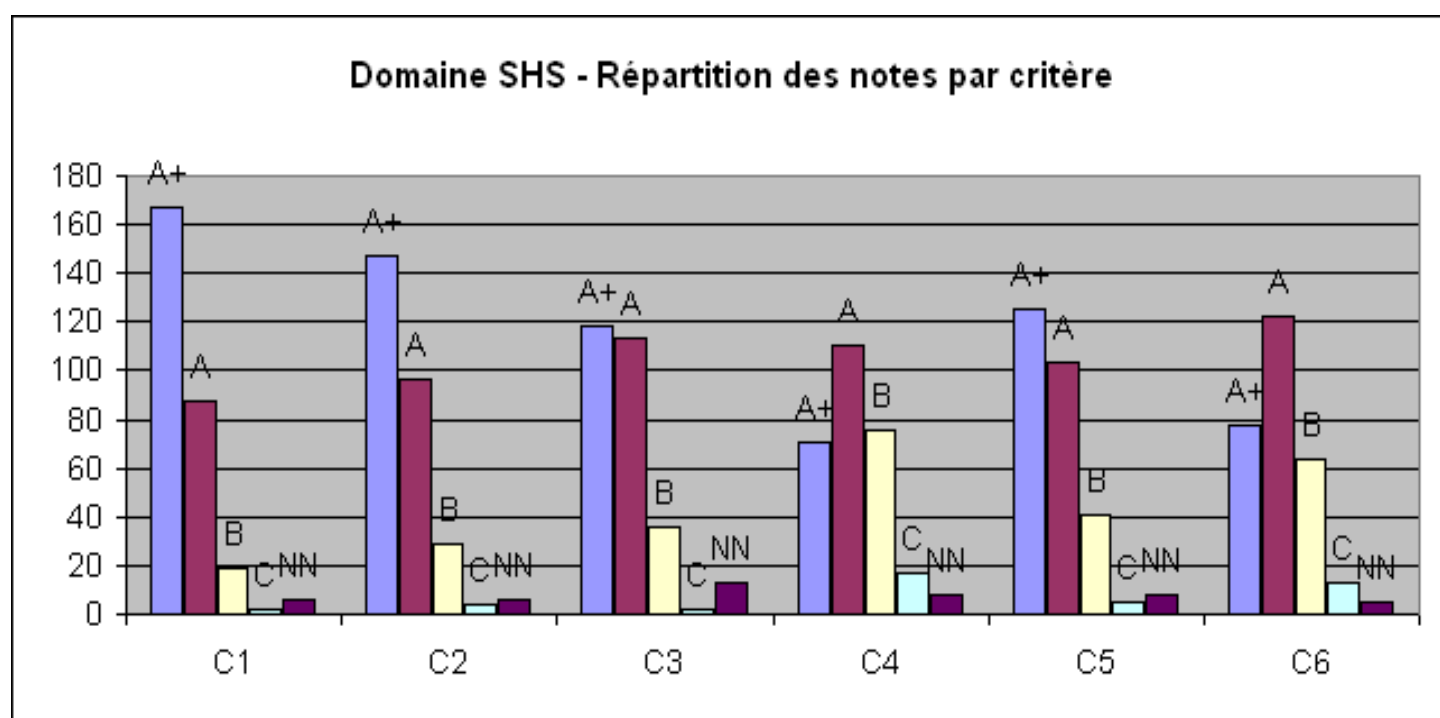
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 ● Observations générales des tutelles

L'unité Sciences, Normes, Décision n'a pas souhaité formuler d'observations.